



Communiqué de presse

Lyon, le 08 mars 2016



VNF allonge l'écluse de Couzon entre le 6 et le 17 mars 2016

La Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France réalise une opération d'allongement de l'écluse de Couzon par l'aval pour porter sa longueur totale à 195 m et ainsi l'harmoniser avec celle des autres écluses de l'axe à grand gabarit Saône Rhône. Cette extension sera complétée par la construction d'un dispositif de guidage afin d'améliorer et sécuriser l'accès aval des bateaux à l'écluse.

Le passage à l'écluse avec désaccouplement des convois poussés à double barge dure actuellement entre 2 h à 4 h. L'allongement permettra de réduire ce passage à 20 min. L'approche de l'écluse pourra, en outre, se faire dans des conditions de sécurité optimales avec le mur guide.

1) Contexte général du transport fluvial sur le bassin Rhône Saône

Le transport fluvial représente un moyen massifié et performant pour le transport du fret. Sa sûreté et ses performances environnementales en font un mode de transport particulièrement intéressant dans un contexte de saturation des infrastructures routières et de mise en œuvre de la transition énergétique.

L'axe fluvial Rhône-Saône est à grand gabarit sur 550 km entre le port de Pagny et le débouché maritime. Il permet la navigation de convois poussés de 5000 tonnes soit l'équivalent de 250 camions. 6,4 millions de tonnes sont transportées annuellement et l'axe est loin d'être saturé contrairement aux itinéraires routiers.

Le Plan Rhône, Contrat de Projet Interrégional État Régions (CPIER), récemment renouvelé pour la période 2015-2020, comporte un volet transport fluvial important visant à améliorer les capacités des infrastructures et des ports du bassin Rhône-Saône afin de renforcer l'utilisation de la voie d'eau, favoriser le développement économique et améliorer la desserte des ports de Marseille et de Sète.

L'opération de l'allongement de l'écluse de Couzon s'inscrit dans ce programme majeur d'investissement pour la voie d'eau.

2) L'allongement de l'écluse de Couzon : un projet technique d'envergure

L'écluse de Couzon-Rochetaillée est située en rive gauche de la Saône à 15 km au nord de Lyon, adjacente au barrage à clapets composé de quatre passes, auquel est accolée une micro-centrale hydroélectrique en rive droite.

En 2014, le trafic à l'écluse a été d'environ **1,9 millions de tonnes** avec le passage de plus de **5000 bateaux de commerce**. Ce trafic est en progression constante depuis plusieurs années malgré la crise économique.

Les études d'allongement ont été lancées en 2007 ; la longueur utile de son sas (184,50 m) restait en effet **un point pénalisant de l'itinéraire Rhône/Saône** sur lequel circulent des convois poussés d'une longueur totale de 190,00 m (2 barges + pousseur), notamment pour le trafic commercial vers le nord du bassin et les ports de Pagny, de Chalon-sur-Saône et de Mâcon.

La maîtrise d'ouvrage ainsi que le pilotage des études et des travaux sont assurés par la **Direction territoriale Rhône Saône de VNF**.

La maîtrise d'oeuvre a été confiée à CNR Ingénierie. Les travaux sont réalisés par Tournaud (mandataire), MCC, Ducrocq, Solétanche, appuyés par les bureaux d'études méthodes et exécution : EMCC, SGI Ingénierie, SCE, laboratoire béton Vinci Construction France. Le contrôle extérieur géotechnique, soudure et peinture a été assuré par le CEREMA (DT Centre-Est).

Le coût global de l'opération s'élève à 14 millions d'euros TTC, financés par VNF (71%), la Région Rhône-Alpes (22 %) et l'Europe (7 %).

3) Aspects techniques des travaux : un chantier hors normes

La réalisation a été conçue de manière à **perturber le moins possible l'exploitation de l'écluse**.

La **concertation avec les navigants** a été une étape majeure pour assurer une sécurité maximale sur le chantier et a permis de nombreuses améliorations en termes de phasage de réalisation.

Compte tenu que la durée des arrêts de navigation (période de chômage) permettant des travaux dans le sas est limitée à 10 jours, **la technique utilisée a consisté à pré-fabriquer les éléments constituant l'extension de l'écluse** afin de pouvoir mettre celle-ci en place pendant l'arrêt de navigation.

Les travaux de pose ont lieu pendant **le chômage du 6 au 17 mars 2016**.

Assemblage et pose du caisson permettant l'allongement de l'écluse :

L'extension constituée d'un caisson métallique a été fabriquée en usine puis assemblée sur le port Edouard Herriot à Lyon et dans l'ancienne écluse qui est située juste à côté de l'écluse actuelle.

Assemblage des éléments du caisson (mise en place des bajoyers, ferrailage interne)



La mise en place du caisson se fait par flottaison puis immersion selon une « pose par guidage » à l'aide de quatre pieux supports d'une charpente à partir de laquelle sera suspendu le caisson qui coulissera à travers les pieux.

Une fois la structure placée à la bonne profondeur et dans le bon alignement, une première phase de bétonnage viendra combler l'espace entre le fond rocheux et la sous-face du radier ; puis l'eau sera remplacée par du béton, que ce soit dans le radier ou dans les bajoyers.

Projection et insertion paysagère, vue depuis le pont de Couzon



L'étape suivante : la réalisation du mur guide sous exploitation

Le guidage aval vise à **faciliter l'accès des bateaux à l'écluse** (courant particulier de la Saône au passage du barrage de Couzon).

Les travaux se dérouleront d'avril à octobre et comprennent en outre la **construction d'un belvédère pouvant accueillir du public** dans l'espace entre la berge et le mur guide (aménagement paysager s'inscrivant dans la continuité du projet « Rives de Saône » de Lyon Métropole).

A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Les 4500 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, VNF intervient principalement sur :

- **Les infrastructures/ouvrages** : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).
- **Le transport de marchandises**: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.
- **Le tourisme/patrimoine fluvial** : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.
- **Le développement durable / eau** : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

Contacts presse

VNF
Bureau Communication
Nathalie Balland
T. 04 72 56 59 06
com.rhonesaone@vnf.fr

Agence de presse
Comfluence :
Blandine Guyon
T. 01 40 07 98 27
blandise.guyon@comfluence.fr